



MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Spécialité Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires – AUDIT

(finalité professionnelle)

www.univ-rennes2.fr

Place du Recteur

Henri Le Moal

CS 24 307

35 043 Rennes Cedex

Responsable de la mention : Guy BAUELLE

Responsable de la spécialité : Jean-François INSERGUET

Le Master professionnel AUDIT succède à la spécialité Etudes Urbaines créée en 2004. Cette formation est organisée sur quatre semestres.

La formation de Master 1 AUDIT offre un enseignement d'outils méthodologiques et de savoirs fondamentaux ainsi que quatre modules de formation à l'aménagement urbain et à l'urbanisme.

La seconde année du Master 2 AUDIT offre cinq modules spécialisés en aménagement urbain et urbanisme avec mise en situation pré-professionnelle dans le cadre d'ateliers répondant à des commandes. Une salle spécifique est mise à disposition des étudiants du Master 2 AUDIT. Un voyage d'études dans une ville étrangère est intégré au cursus (les années passées, Berlin, Stockholm, Istanbul, Saint-Pétersbourg, Montréal, New-York...)

Objectifs de la formation

Le master AUDIT vise à former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement urbain disposant de compétences opérationnelles pour :

- l'animation et la conduite de projets à leurs différentes étapes, du lancement à leur acceptation sociale, puis leur mise en œuvre.
- l'accompagnement à l'élaboration de politiques de l'habitat (études préalables, études de marché, PLH) ;
- l'élaboration et le suivi de documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, cartes communales) ;
- la conduite d'études (diagnostics, études préalables, concertation avec les habitants et les professionnels de la ville...) ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- le montage et la conduite d'opérations d'aménagement aux différentes échelles (lotissement, ZAC, projet urbain, zones d'activités, pôles commerciaux...).

Le master AUDIT fait partie des diplômes nationaux reconnus par l'**APERAU** (Association pour l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme), branche française de l'association internationale AESOP. Il s'inscrit dans l'activité de l'**Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes –IAUR**.

Compétences visées

Les compétences acquises au cours de la formation s'articulent autour de quatre thèmes : analyse, intégration, conception et formalisation.

- capacité à analyser les enjeux d'aménagement, à conduire des études préalables, des études d'évaluation.
- capacité d'intégration dans le champ professionnel : compétence de dialogue avec les différents acteurs du champ opérationnel (élus, habitants, professionnels...), maîtrise des principales techniques de projet (faisabilité, contraintes juridiques et environnementales, stratégie de développement, communication du projet).
- compétence de conception de projet : typologie d'espaces publics, pertinence de leur articulation avec les espaces habités, équilibre foncier, valorisation architecturale et des espaces bâtis, optimisation des coûts et cohérence des infrastructures de transport et d'équipement.
- capacité de formalisation de réelles stratégies opérationnelles concernant l'avenir et la dynamique de secteurs, leur intégration dans les différentes échelles de territoire, capacité d'assistance de l'action publique dans ces domaines.

Stages

M1 :

Pendant le master 1, il est vivement conseillé aux étudiants de réaliser un stage d'une durée minimale d'un mois. Le but est de compléter leur connaissance du monde professionnel et de faciliter leur entrée en master 2, notamment quant au choix de leur parcours.

Il peut s'agir d'un stage d'observation ou, de façon idéale, d'un stage répondant à une commande. Il peut se dérouler à la fin de l'année universitaire (à partir du mois de mai) ou éventuellement pendant l'année sur une période d'une à deux journées par semaine.

Les organismes d'accueil peuvent être des bureaux d'études, des sociétés d'économie mixte, des offices HLM, des communes ou intercommunalités, des promoteurs immobiliers.

M2 :

Le stage obligatoire a une durée minimale de 4 mois à partir du mois de mai (beaucoup d'étudiants optent pour un stage de six mois).

Il s'agit de compléter les connaissances apprises, de les mettre en pratique et de faciliter l'intégration dans un emploi. Il doit donc s'agir d'un stage répondant à un besoin de l'organisme d'accueil, avec une commande définie clairement.

Les structures d'accueil sont très larges (collectivités territoriales, bureaux d'études, sociétés d'économie mixte, agences d'urbanisme, organismes HLM, promoteurs, chambres consulaires...) ainsi que les thématiques dans le domaine de l'aménagement et du logement. Par exemple, pour les années précédentes : études nécessaires à la rédaction d'un document d'urbanisme (SCOT, PLU), à la mise en place du droit de préemption sur les fonds de commerce, à la réalisation d'une opération d'aménagement, étude centre-bourg, analyse des besoins en ce qui concerne le logement des personnes âgées, gestion écologique des chantiers...

Débouchés

Le Master AUDIT offre des perspectives d'insertion professionnelles dans les champs de l'aménagement urbain et de l'urbanisme, tant dans le secteur privé que dans celui des collectivités publiques. La formation qu'il dispense ouvre en effet trois créneaux de recrutement : le secteur des études et diagnostics (secteur public et privé), le secteur de la conduite opérationnelle de projets (missions publiques, opérateurs privés), le secteur de la prospective urbaine et territoriale.

↳ Secteur des études et diagnostics.

- **cabinets et bureaux privés généraux** d'expertise urbaine et territoriale, chargés d'étude dans les missions d'urbanisme des collectivités (Communautés d'Agglomération, Conseils Généraux, Mairies...) et des Sociétés d'Economie Mixte (S.E.M.).

Type de métier : chargé d'étude socio-démographique, mission d'expertise et d'évaluation sur des projets achevés (satisfaction des usagers, qualité des espaces produits...).

- **bureaux d'études spécialisés** soit dans les domaines de l'habitat (Foncière Logement, Union des HLM, OPAC...), soit dans le domaine de la *promotion immobilière* (groupements privés de promoteurs/concepteurs), soit dans le domaine de la *programmation des équipements* (études de besoin, définition des services à la population). Types de métiers : Chargé d'études préalables (qualité urbaine...), mission d'accompagnement et de suivi d'opération (monitoring/reporting).

↳ Secteur de la conduite opérationnelle de projets.

- le champ des urbanistes professionnels, particulièrement demandeurs de compétences plurielles (architectes, urbanistes, juristes, sociologues, dessinateurs...), des cabinets d'architectes.

Type de métiers : chargé de réalisation socio-techniques.

- le champ des paysagistes : soit les missions espaces verts, environnement, voirie et espaces publics des collectivités soit dans les cabinets d'architecte paysagiste.

Type de métiers : assistant - paysagiste, chargé d'opération.

- le champ des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auxquelles les collectivités publiques délèguent aujourd'hui de manière croissante une série de tâches (programmation des espaces publics, gestion des temps du projet, coordination et phasages d'opération).

Type de métier : programmateur, chargé d'opération.

- le champ de la conduite d'opération.

Type de métier : chargé de projet, responsable de mission sur l'aménagement d'un quartier, tant dans le cadre contractuel (service public) que des SEM., chargé de développement social (métiers liés à la Politique de la Ville).

↳ Secteur de la prospective urbaine et territoriale.

- Secteurs stratégiques de gestion et de développement territorial, du développement et du renouvellement urbain, du patrimoine foncier de grandes entreprises (La Poste, SNCF / RFF, ...)

- Agences d'urbanisme et de prospective urbaine.

Type de métier actuellement monté : les missions d'Opérations d'Intérêt National.

- Missions de perspectives foncières, de révision des Schémas de cohérence territoriale (SCOT), des Plans locaux d'urbanisme (PLU), des Programmes locaux de l'Habitat (PLH), des Plans de déplacement urbain (PDU).

Admission

L'accès en 1^{ère} année se fera sur dossier, dans la limite des capacités d'accueil définies ci-dessous. Il est ouvert à des étudiants issus de nombreuses disciplines : Aménagement, Géographie, Architecture, Histoire, Histoire de l'art, Economie, Droit, Sociologie, AES mais aussi aux diplômés d'IEP, ingénieurs en génie civil, en Agronomie/paysagistes, géomètres. Intégrer le master AUDIT suppose néanmoins une bonne maîtrise des connaissances de bases relatives à l'aménagement et à l'organisation spatiale. Le master est également ouvert aux étudiants en Formation continue (pour tout ou partie du cursus et en application des procédures VAE/VAP).

↳ **Contact M1 (lieu d'obtention des dossiers) :** **Scolarité de l'UFR Sciences Sociales**
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex

Modalités d'accès à la 2^{ème} année : sélection sur dossier

L'admission en deuxième année du master AUDIT est subordonnée à l'obtention d'un Master 1 ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent, ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats. L'admission comporte deux phases :

- *Phase d'admissibilité sur dossier* : le dossier de candidature comporte un CV, une lettre de motivation, un document détaillant le projet professionnel, une copie des diplômes et un relevé de notes du master 1.
- *Phase d'admission* : audition devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

↳ **Contact M2 (lieu d'obtention des dossiers) :** dpt-geographie-candidatures-master@univ-rennes2.fr

Effectifs :

- . 33 en 1^{ère} année de master (dont 2 en formation continue)
- . 18 en 2^{ème} année de master (dont 2 en formation continue)

📅 Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2012-2013

Vous trouverez les informations concernant les modalités d'inscription sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.univ-rennes2.fr/service-scolarite-centrale/admission-inscription>

Date limite de dépôt du dossier : **le 6 juin 2012**

Entretien : **26, 27, 28 juin 2012**

Contenu de la formation

MASTER 1

A l'issue de la première année du Master AUDIT, les étudiants réalisent un stage.

Semestre 1

Outils méthodologiques 1 (tronc commun) : 60h (7 ECTS)

- SIG et traitements géomatiques : 15h (6h CM + 9h TD)
- Analyse de données : 15h (6h CM + 9h TD)
- Images spatiales des territoires : 15h (6h CM + 9h TD)
- Statistiques, tests, régression : 15h (6h CM + 9h TD)

Savoirs fondamentaux 1 (tronc commun) : 48h (6 ECTS)

- Action et acteurs en aménagement et géographie : 12h CM
- Analyse spatiale : 12h CM
- L'espace dans les sciences humaines, sociales et environnementales : 12h CM
- Vulnérabilité, risque, durabilité: 12h CM

Spécialisation 1 – Cadre juridique, économique, social et financier de l'urbanisme : 96h (10 ECTS)

- Economie de l'aménagement : 12h
- Droit administratif des biens : 12h CM
- Habitat social : 12h CM
- Patrimoine urbain et aménagement : 12h CM
- Droit de l'urbanisme : 18h CM
- Finances locales (niveau 1) : 12h CM + 6h TD
- Enjeux urbanistiques dans les villes contemporaines : 12h CM

Spécialisation 2 – Lire et dessiner la ville : 40h (7 ECTS)

- Lectures de ville : architecture et morphologie urbaine : 16h (4h CM + 12h TD)
- Outils graphiques : plans et dessins urbains, cartes : 12h TD
- Conférences SUIO et élaboration d'un projet professionnel personnel
- Atelier « diagnostic urbain in situ : comparaison entre deux métropoles »: 12h TD

Langue : 18h

Semestre 2

Outils Méthodologiques 2 (tronc commun) : 60h (6 ECTS)

- SIG, Traitements géomatiques : 15h (6h CM + 9h TD)
- Analyse de données : 15h (6h CM + 9h TD)
- Statistiques, tests, régression: 15h (6h CM + 9h TD)
- Techniques d'enquête : 15h (6h CM + 9h TD)

Savoirs fondamentaux 2 (tronc commun) : 48h (5 ECTS)

- Paysages et aménagement : 12h CM
- Espaces ruraux et politiques de développement: 12h CM
- Transports, mobilité, réseaux: 12h CM
- Bien-être et territoires : 12h CM

Spécialisation 3 - Espaces publics, enjeux urbains et sociaux : 84h (8 ECTS) (cours mutualisés avec d'autres parcours de master)

- Ségrégation et enjeux sociaux : 12h CM
- Espaces publics et production urbaine : 12h (6h CM + 6h TD)
- Usages et appropriation des espaces publics : 18h (6h CM + 12h TD)
- Architecture et image de la ville : 12h CM
- Diagnostic territorial : 18h TD

Spécialisation 4 - Méthodologie du projet urbain : 48h (6 ECTS) (cours mutualisés avec d'autres parcours de master)

- Stratégies de développement urbain : 12h CM
- Travaux terrain : 18h TD
- Le logement, enjeux, marché et politiques publiques : 12h CM
- Atelier 2 : le projet urbain à l'échelle urbano-architecturale : 18h TD

Stage professionnel de 4 semaines minimum

Langue : 18h (5 crédits ECTS)

Anglais pour urbanistes.

MASTER 2

Comme les deux stages prévus dans la formation, le cycle des conférences de professionnels et les ateliers répondant à des commandes, animés par un professionnel intervenant en tant qu'enseignant associé, contribuent à la pré-professionnalisation des étudiants.

Semestre 3

Savoirs fondamentaux 3 : 48h (5 ECTS) Cours mutualisés avec certaines spécialités

- La prospective territoriale dans l'Union européenne (tronc commun): 12h
- Dynamiques urbaines : perspectives internationales: 12h
- Stratégies urbaines : gérer le déclin et renouveler la ville (cours en anglais) : 12 h
- Le défi du renouvellement urbain dans l'Union européenne : 12h CM

Spécialisation 5 - Europe et développement local : 48h (5 ECTS)

- Marketing territorial et développement local (cours en anglais): 12h
- Métropolisation ou polycentrisme ? Un enjeu pour l'Union Européenne (Chaire Jean Monnet) : 12 h CM
- Droit de l'environnement: 12h CM
- Travaux de terrain : 12h TD

Spécialisation 6 – Maîtrise d’ouvrage et maîtrise d’œuvre : 64h (8 ECTS)

- Acteurs, intervenants et partenaires de la production urbaine : 6h TD
- Génie civil : 12h CM
- Droit de la commande publique, maîtrise d'ouvrage publique et droit de la construction : 16h CM
- Traduction du développement durable dans les outils de planification urbaine : 12h TD
- Ville, architecture et acoustique dans une démarche de développement durable : 6h TD
- Atelier 3 : Urbanisme et architecture : 12h TD

Spécialisation 7 – Le projet, des objectifs à l’opérationnel : 110h (12 ECTS)

- Conception, révision d'un document d'urbanisme : 12h TD
- Aménagement urbain : la question du foncier, programmation et composition urbaines: 18h TD
- Projet urbain : prospective et évaluation : 12h TD
- Montage d'une opération d'habitat, du programme à la mise en œuvre : 12h TD
- Gestion des réseaux de déplacements urbains : 12h TD
- Ateliers professionnels répondant à une commande : 44h TD

Semestre 4

Spécialité 8 – Pratiques professionnelles : 88h (10 ECTS)

- La concertation et la communication au service du projet : 18h TD
- Financement des projets d'aménagement : 12h TD
- Ateliers professionnels répondant à une commande : 40h TD
- La note de synthèse, méthode et exercices : 12h TD
- Méthodologie du mémoire : 6h TD

Spécialité 9 – Projets vécus: séminaires et conférences 56 h (5 ECTS)

- Séminaires avec partenaires internationaux : 12h TD
- Conférences de professionnels par cycles thématiques : 24h TD
- Voyage d'études dans une ville étrangère : 20h TD

Spécialité 10 – Stage professionnel et mémoire (15 ECTS)

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex
Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : r2suiio@univ-rennes2.fr